

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DU COMITE DU SYNDICAT MIXTE POUR LE
DEVELOPPEMENT DURABLE DE L'ESTUAIRE DE LA GIRONDE**

Envoyé en préfecture le 20/12/2016
Reçu en préfecture le 20/12/2016
Affiché le 
ID : 033-253306310-20161220-2016_004_50-DE

Nbre de membres en exercice : 17
Nbre de membres présents : 10
Nbre de suffrages exprimés : 10

Votes : Pour : 10
Contre : 0
Abstention : 0

L'an deux mille seize, le vingt décembre

Les membres du Comité Syndical du SYNDICAT MIXTE POUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE DE L'ESTUAIRE DE LA GIRONDE, dûment convoqués, se sont réunis sous la présidence de Madame Pascale GOT, en la salle du Conseil Municipal de Saint André de Cubzac

Date de convocation : 08 décembre 2016

Etaient Présents : Mmes GOT - GUILLEN –MONSEIGNE- PIASECKI – MM. FEDIEU – FERCHAUD – GIRARD - LORIAUD – PLISSON- QUESSON

Délibération N°2016-04-50: Animation du SAGE 2017 : Demande de subvention auprès de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne

Vu le CGCT ;

Vu le SAGE Estuaire de la Gironde et Milieux Associés ;

Après discussion et à l'unanimité, le Comité Syndical décide:

Article 1. de manière à pouvoir assurer l'animation du SAGE en 2017, dont le coût total est de 55 000 € (49 000 € de salaires et charges et 6 000 € de frais de déplacements, de locaux et de CLE) d'autoriser Monsieur le Président à solliciter une subvention de 38 500 € soit 70% auprès de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne ;

Article 2. d'autoriser Monsieur le Président à signer tout document y afférant.

Pour extrait conforme, comme fait et délibéré au Saint André de Cubzac le 20 décembre 2016

La Présidente

Pascale GOT
Comité Syndical Mixte pour le Développement
Durable de l'Estuaire de la Gironde
SMIDDEST